

## CONTENU DU DOSSIER

- Formulaire de candidature dûment rempli et signé.
- Curriculum vitae : démarche de création, formation, salons et expositions antérieures, etc.
- Description de la ou des techniques utilisées.
- 10 photographies de bonne qualité (peuvent aussi être remises en format JPG sur CD).
- Liste descriptive des photographies : prix, matériaux, dimension, etc.
- Liste de prix de vos produits : items, petits descriptifs et prix.

## REMISE DU DOSSIER

Le dossier de candidature complet doit être remis d'ici le vendredi 20 août 2010 à 17 h à l'attention de :

Marie-Eve Painchaud, agente à la culture  
Service des loisirs et du développement communautaire  
1000, chemin du Plan-Bouchard  
Blainville (Québec) J7C 3S9  
450 434-5206, poste 5927  
marie-eve.painchaud@ville.blainville.qc.ca

La décision du jury, finale et sans appel, vous sera transmise par écrit au courant du mois de septembre.

## PRODUCTIONS ADMISSIBLES

Chaque artisan peut présenter une production provenant d'un maximum de deux catégories complémentaires : principale (c'est-à-dire la majorité de la production présentée) et secondaire (la minorité de la production).

*Par exemple, une production de bois tourné et de marqueterie (catégorie « bois » : principale) accompagnée par quelques pièces de peinture sur bois (catégorie « autres : arts décoratifs » : secondaire).*

Important : veuillez noter que le jury fera sa sélection en se basant sur la catégorie principale exclusivement.

## CATÉGORIES

Verre : verrier, soufflage au chalumeau, bijouterie, vitrail, sculpture, émail, miroir d'art, etc.

Textile, cuir et peaux : artiste-récupérateur, tissage, tricotage, chapellerie, dentelle, broderie, maroquinerie, ganterie, objets décoratifs en tissu, accessoires de mode, sacs, bourses, étuis, portefeuilles, ceintures, bracelets et broches, etc.

Bois : sculpture, ébénisterie, tournage, marqueterie, coffrets, etc.

Pierre et métaux : camée, mosaïque, sculpture, gravure, joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, émaillage, forge et ferronnerie d'art, etc.

Papier : enluminure, papier fait main, « paper kraft », reliure et papeterie d'art (cartes, signets), création de livres d'artistes, calligraphie, cartonnage, etc.

Terre et céramique : tournage, modelage-moulage, raku, poterie, façonnage, sculpture, faïence, porcelaine, terre cuite, etc.

Plaisirs gourmands : chocolat, confitures, miel, cidre, terrines, fromages, vin, etc.

Autres : bijouterie (enfilage de perles industrielles en plastique ou autres), arts décoratifs (peinture sur bois, métal, verre, céramique), art floral, chandelles, savons, mosaïque, marionnettes, etc.

Salon<sup>1</sup> des  
métiers  
D'ART  
de Blainville



APPEL DE  
DOSSIERS

## LE SALON DES MÉTIERS D'ART DE BLAINVILLE

Dans le souci constant de promouvoir la richesse culturelle régionale, la Ville de Blainville offre l'occasion à tous les artisans de faire découvrir le fruit de leur travail à la population régionale, lors de la 5<sup>e</sup> édition du Salon des métiers d'art de Blainville. Les nombreux visiteurs auront la chance d'admirer des créations originales, uniques et exclusives et de contempler la diversité des produits de chez nous.

Les artisans, sélectionnés par un jury, pourront ainsi exposer leurs créations les 26, 27 et 28 novembre prochain à l'hôtel de ville de Blainville (1000, chemin du Plan-Bouchard).

Important : tous les artisans sont invités à présenter leur dossier de candidature au jury de sélection. Veuillez noter qu'à dossiers égaux, les résidents de Blainville puis ceux des Laurentides seront priorisés.

## REPARTITION DES KIOSQUES DU SALON

Cette année, près de 40 kiosques sont disponibles. L'objectif du Salon étant que chacune des catégories des métiers d'art soit représentée, le nombre de kiosques par catégorie sera alloué en fonction des dossiers reçus et de la sélection du jury.

Pour les artisans sélectionnés, l'attribution des kiosques sera faite par tirage au sort.

## HORAIRE DU SALON

Vendredi 26 novembre - 16 h à 21 h

Samedi 27 novembre - 10 h à 17 h

Dimanche 28 novembre - 10 h à 16 h

## CONDITIONS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Dans le cas où sa candidature serait retenue par le jury, l'artisan :

- s'engage à défrayer le coût de participation qui est de 50 \$. Sur présentation de la carte du citoyen de Blainville, la participation au Salon est gratuite.
- S'engage à fournir une ou des créations originales pour une valeur totale de 25 \$. Cette contribution servira à la promotion du Salon : les visiteurs pourront remporter l'une de ces créations dans le cadre d'un tirage.
- S'engage à ce que toutes les œuvres présentées au Salon soient ses propres créations originales. Aucun article provenant du milieu commercial ne sera accepté.
- S'engage à disposer ses œuvres à son kiosque, selon l'horaire de montage qui sera prescrit, soit le mercredi 24 novembre, entre 15 h et 21 h et/ou le jeudi 25 novembre, entre 9 h et 21 h.
- S'engage à être présent en tout temps à son kiosque, selon l'horaire déterminé.
- S'engage à être présent pour le démontage du kiosque, le dimanche 28 novembre dès 16 h.
- Comprends et accepte le fait que la Ville de Blainville n'est en aucun cas responsable des bris, vols ou pertes qui pourraient survenir dans le cadre du Salon des métiers d'art.

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Atelier/compagnie : \_\_\_\_\_

Site Web : \_\_\_\_\_

Catégorie principale : \_\_\_\_\_

Catégorie secondaire : \_\_\_\_\_

*N.B. Tout dossier de candidature incomplet est irrecevable et ne sera pas soumis au jury de sélection.*

Je reconnais avoir pris connaissance du document « Salon des métiers d'art de Blainville — Appel de dossiers » dans son intégralité. Je m'engage à respecter les conditions suivantes dans l'éventualité où ma candidature serait retenue :

- Défrayer le coût de participation de 50 \$ (gratuit avec la carte du citoyen). Numéro « client » de la carte du citoyen : \_\_\_\_\_
- Fournir une ou des créations pour une valeur totale de 25 \$.
- Prendre connaissance et respecter le contrat d'exposition.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_